



Commission scolaire  
des Patriotes

# École De Bourgogne

## Rapport annuel 2016-2017

Rédigé par

Première partie :  
Diane Hubert, directrice

Deuxième partie :  
Annie Picard, présidente du Conseil d'établissement

Automne 2017

# Première partie : Le bilan de l'établissement

## Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre public le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

## Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2016-2017, 497 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, répartis en 25 groupes classes, incluant deux classes répondant aux besoins des élèves présentant des troubles d'adaptation et un service Répit.

En comparaison avec l'année dernière, il s'agit d'une baisse de 140 élèves occasionnée par l'ouverture de la nouvelle école à Chambly et du nouveau plan de répartition. Ainsi, beaucoup d'élèves ont changé d'école. Nous avons reçu 80 nouveaux élèves de la 2<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année. Il s'agit d'une situation exceptionnelle. Par ailleurs, il est aussi bon de mentionner que contrairement à la majorité des écoles de la commission scolaire, nos élèves du préscolaire ne sont pas scolarisés à notre école, mais à l'école De la Passerelle.

Au niveau du personnel enseignant, nous avons également eu une situation exceptionnelle, car 10 des 25 enseignants titulaires n'y étaient pas l'année précédente. Outre les services d'enseignement offerts par un total de 36 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 11 éducateurs ont accueilli et encadré 195 jeunes.

Il est à souligner que, pour une septième année consécutive, le personnel du service de garde a réalisé une activité « Maison hantée » pour l'Halloween. Plus de 600 enfants accompagnés de leurs parents sont venus visiter la maison hantée. Des denrées non périssables et des dons ont été amassés, pour les remettre à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ». Avec les dons amassés par les élèves via les tirelires d'Halloween, c'est une somme totale de 1062,50\$ qui a été remise à cet organisme.

L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Au début de son parcours au primaire, l'élève de 1<sup>re</sup> année est accueilli en début d'année par la traditionnelle haie d'honneur et quitte à la fin de sa 6<sup>e</sup> année par une autre haie d'honneur des plus spectaculaires. Tout au long de l'année, une foule d'activités sont offertes pour le grand plaisir des élèves. De plus, l'école souligne les élèves qui respectent le code de vie en leur offrant des activités-récompenses école.

## Situation budgétaire

La diminution de clientèle a eu un impact important sur le budget de l'école. En plus, d'avoir une enveloppe budgétaire plus petite, nous n'avons pas eu une allocation importante au service de garde. (Allocation d'environ 38 000 \$ pour les services de garde ayant plus de 200 élèves – nous avons 195 élèves.)

Une des priorités fut de s'assurer de ne pas perdre notre expertise au niveau du personnel offrant les services de soutien. Nous avons donc utilisé les sommes disponibles pour compléter la tâche de nos deux orthopédagogues et de notre technicienne en éducation spécialisée œuvrant auprès de l'ensemble de nos classes régulières. Des nouvelles sommes d'argent nous ayant été allouées en cours d'année, nous avons fait des ajouts supplémentaires en janvier. Par ailleurs, une allocation spécifique (Annexe 49 – Soutien à la composition de la classe) de 10 209 \$ reçue après les fêtes a été reportée pour être utilisée en 2017-2018.

Malgré une gestion serrée, l'école termine l'année avec un déficit important d'environ 28 000 \$. Il s'agit du premier déficit dans l'histoire de l'école. Une partie de ce déficit, près de 6 000 \$ est due à des fins de paiement pour du personnel au service de garde dont les postes ont été abolis l'année précédente et un autre 2 000 \$ est dû à un ajustement d'assurance salaire pour l'ensemble des services de garde de la commission scolaire.

La campagne de financement réalisée à l'automne 2016 a permis de recueillir 10 395 \$ et la ristourne des photos scolaires nous a rapporté 1 355 \$. De plus, la contribution volontaire des parents lors du paiement des cahiers d'exercices a recueilli 4 105 \$. Ces sommes ont été utilisées pour :

- L'achat de matériel pour le gymnase (un jeu de Poull-ball et 4 sections de plinthes protectrices)
- Des activités école telles que la fête d'accueil du début d'année
- Le spectacle de talents des élèves
- La kermesse de fin d'année
- Les activités-récompenses en lien avec le code de vie
- Des abonnements à des revues pour les classes
- Une demi-journée de formation pour le conseil des élèves
- Les diners-pizzas récompenses aux élèves de 6<sup>e</sup> année qui animent des jeux pour les plus jeunes lors des récréations
- Des frais occasionnels lors d'événements particuliers tels que l'Halloween et Noël.

## Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ): bilan de mise en œuvre

La Convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de Réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

|   |   |
|---|---|
| <b>Objectif 1.1</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, avoir plus de 85 % d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.</b>   | <b>Cible</b><br><b>Plus de 85 %</b><br>Juin 2016 : 83 %    Juin 2015 : 86 %<br>Juin 2014 : 91 %    Juin 2013 : 81 % |
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le travail de dépistage et d'interventions amorcé par la Ribambelle auprès des élèves de la 1re année du 1er cycle.</li> <li>• Offrir des ateliers portant sur l'attention concentration.</li> <li>• Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève).</li> <li>• Poursuivre une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture.</li> </ul> |   |
| <b>Résultats obtenus et jugements</b><br>81%    Cible non atteinte (baisse de 2%)   | <b>Recommandations et ajustement proposés</b><br>Réviser les moyens.  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif 1.2</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, maintenir un résultat final supérieur à 75% pour la compétence 1 en mathématique à la fin du primaire.</b>   | <b>Cible</b><br><b>Plus de 75 %</b><br>Juin 2016 : 75,4 %    Juin 2015 : 81,0 %<br>Juin 2014 : 74,6 %    Juin 2013 : 78,3 %<br>Juin 2012 : 76,6 % |
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que chaque degré se constitue une banque de situations complexes, en fasse la mise à jour annuellement et en fasse vivre en classe, un minimum de 8 par année.</li> <li>• Faire manipuler les élèves afin de donner du sens aux concepts mathématiques.</li> </ul> |   |
| <b>Résultats obtenus et jugements</b><br>77,1%    Cible atteinte (légère hausse)   | <b>Recommandations et ajustement proposés</b><br>Poursuivre les moyens en place.  |

|   |   |
|---|---|
| <b>Objectif 2.1</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, maintenir chez l'ensemble des garçons un résultat supérieur à 75% en lecture, à la fin du 2<sup>e</sup> cycle et une augmentation de 1 point de pourcentage à la fin du 3<sup>e</sup> cycle.</b>  | <b>Cible</b> <b>2<sup>e</sup> cycle plus de 75%</b> <b>3<sup>e</sup> cycle 72,9 %</b><br>Juin 2016<br>1 <sup>er</sup> cycle 79,0%    2 <sup>e</sup> cycle 77,3%    3 <sup>e</sup> cycle 71,9%<br>Juin 2015<br>1 <sup>er</sup> cycle 79,8%    2 <sup>e</sup> cycle 73,0%    3 <sup>e</sup> cycle 72,1%<br>Juin 2014<br>1 <sup>er</sup> cycle 84,9%    2 <sup>e</sup> cycle 74,1%    3 <sup>e</sup> cycle 72,1%<br>Juin 2013<br>1 <sup>er</sup> cycle 82,3%    2 <sup>e</sup> cycle 74,0%    3 <sup>e</sup> cycle 72,3%<br>Juin 2012<br>1 <sup>er</sup> cycle 83,9%    2 <sup>e</sup> cycle 75,4%    3 <sup>e</sup> cycle 74,4% |
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiquer les élèves de tous les niveaux à répondre aux quatre types de questions en lecture. (compréhension, interprétation, justification et jugement critique)</li> <li>• Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture de textes courants en 4e, 5e et 6e année.</li> <li>• Expérimenter une approche d'enseignement de la lecture en 1re année axée sur le traitement grapho-phonétique.</li> </ul> |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Résultats obtenus et jugements</b><br><br>79,4% 1er cyc.<br>73,5% 2e cyc. Cible non atteinte (baisse importante par rapport à l'an dernier qui était plus élevée que les années antérieures)<br>69,8% 3e cyc. Cible non atteinte (baisse d'environ 2%) | <b>Recommandations et ajustements proposés</b><br><br>Poursuivre la réflexion amorcée sur les pratiques pédagogiques. |
|---|---|

|   |  |
|---|--|
| <b>Objectif 2.2</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, maintenir chez les garçons un résultat en écriture supérieur à 75%, à la fin du 2<sup>e</sup> cycle, et une augmentation de 1 point de pourcentage % au 3<sup>e</sup> cycle..</b> | <b>Cible      2<sup>e</sup> cycle 75 %    3<sup>e</sup> cycle 73 %</b><br>Jun 2016<br>1 <sup>er</sup> cycle 78,4%    2 <sup>e</sup> cycle 75,5%    3 <sup>e</sup> cycle. 72,8%<br>Jun 2015<br>1 <sup>er</sup> cycle 77,0%    2 <sup>e</sup> cycle 69,2%    3 <sup>e</sup> cycle. 72,2%<br>Jun 2014<br>1 <sup>er</sup> cycle 81,9%    2 <sup>e</sup> cycle 73,0%    3 <sup>e</sup> cycle. 69,5%<br>Jun 2013<br>1 <sup>er</sup> cycle 81,3%    2 <sup>e</sup> cycle 74,9%    3 <sup>e</sup> cycle 72,4%<br>Jun 2012<br>1 <sup>er</sup> cycle 80,3%    2 <sup>e</sup> cycle 72,5%    3 <sup>e</sup> cycle 73,9% |
|---|--|

|   |  |
|---|--|
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement de l'orthographe d'usage par constances orthographiques.</li> <li>• Offrir du soutien orthopédagogique en écriture.</li> <li>• Amorcer une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en écriture.</li> </ul> |  |
|---|--|

|  |  |
|--|--|
| <b>Résultats obtenus et jugements</b><br>78,3% 1er cycle<br>72,5% 2e cycle : Cible non atteinte (baisse importante)<br>72,9% 3e cycle : Cible presque atteinte (légère hausse) | <b>Recommandations et ajustement proposés</b><br><br>Réviser les moyens. |
|--|--|

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif 3</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, augmenter en cours d'année de 4 pour cent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.</b> | <b>Cible</b><br><b>En juin 2017, augmentation de 4 %.</b><br>2015-2016 1re étape 72,9 %, 3e étape 85,7 %<br>Augmentation de 12,8%<br>2014-2015 : 1 <sup>re</sup> étape 71,6 %    3 <sup>e</sup> étape 82,7 %<br>Augmentation de 11,1%<br>2013-2014 : 1 <sup>re</sup> étape 81,4 %    3 <sup>e</sup> étape 83,3 %<br>Augmentation de 1,9%<br>2012-2013 : 1 <sup>re</sup> étape 81,3 %    3 <sup>e</sup> étape 85,9 %<br>Augmentation de 4,6% |
|--|---|

|   |  |
|---|--|
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le suivi du plan d'intervention auprès de l'élève et le valider annuellement.</li> <li>• Reconnaître les réussites des élèves (école et classes) exemple : Étoiles de la fierté, semaine de la persévérance, activités récompenses et systèmes propres à chaque classe.</li> <li>• Poursuivre des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins.</li> <li>• Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève.</li> <li>• Poursuivre les rencontres entre les titulaires et les orthopédagogues pour présenter les élèves et organiser les services.</li> </ul> |  |
|---|--|

|  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer du suivi des dossiers des nouveaux élèves ayant des besoins particuliers auprès des enseignants.</li> </ul> |  |
| <b>Résultats obtenus et jugements</b><br>1re étape 72,9 % 3e étape 85,7 %<br>Augmentation de 12,8 %<br>Cible atteinte (Hausse importante)                    | <b>Recommandations et ajustement proposés</b><br><br>Poursuivre les moyens |

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif 4.1</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, maintenir à moins de 5 le nombre d'évènements reliés à l'intimidation entre élèves.</b>  | <b>Cible :</b><br><b>Moins de 5 situations graves d'intimidation</b><br>2015-2016 : Aucune situation grave d'intimidation<br>2014-2015 : Deux situations graves d'intimidation<br>2013-2014 : Aucune situation grave d'intimidation |
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une cour animée et assurer une surveillance active.</li> <li>Appliquer un programme d'habiletés sociales à l'ensemble de l'école.</li> <li>Offrir des ateliers sur la gestion des conflits et sur l'estime de soi</li> <li>Offrir des activités parascolaires le midi</li> </ul>                                   |   |
| <b>Résultats obtenus et jugements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 situations d'intimidation ont été signalées cycle (3 sur la cour d'école, 2 dans un autobus et 1 avec des médias sociaux en dehors de l'école)</li> <li>Environ 20 gestes de violence ou de conflits ont été signalés et traités.</li> </ul> <b>Aucune situation grave d'intimidation</b><br>Cible atteinte | <b>Recommandations et ajustement proposés</b><br><br>Poursuivre les moyens en place .   |

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif 4.2</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, l'équipe école et le traiteur respectent les trois orientations de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.</b>  | <b>Cible</b><br><b>En juin 2017, 100% des composantes des trois orientations en matière de saine alimentation sont respectées.</b> |
| <b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Choisir un concessionnaire de repas chauds dont l'offre alimentaire respecte l'orientation 1 et l'orientation 2 de la politique.</li> <li>Diversifier les espaces utilisés pour les repas. (Orientation 3 de la politique)</li> <li>Respecter les exceptions à l'application de la politique acceptées par le CÉ.</li> </ul> |  |
| <b>Résultats obtenus et jugements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les orientations sont respectées.</li> </ul> Cible atteinte   | <b>Recommandations et ajustement proposés</b><br><br>Poursuivre les moyens en place.   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Objectif 4.3</b><br><b>Pour l'année 2016-2017, deux objectifs sont identifiés :</b><br><br><b>A) Offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement.</b> | <b>Cible</b><br><b>A)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations,</b></li> <li><b>Au moins 2 activités parascolaires par semaine,</b></li> </ul> |
|---|---|

|  |   |
|--|---|
| <p><b>B) Maintenir les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Au moins 3 activités sportives volet compétitif durant l'année,</b></li> <li>• <b>Au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde.</b></li> </ul> <p><b>B) 1<sup>er</sup> cyc. 97,8% 2<sup>e</sup> cyc.100% 3<sup>e</sup> cyc. 100%</b></p> <p>Jun 2016,<br/>1<sup>er</sup> cyc. 97,8% 2<sup>e</sup> cycle 100% 3<sup>e</sup> cycle 100%</p> <p>Jun 2015,<br/>1<sup>er</sup> cyc. 97,4% 2<sup>e</sup> cycle 100% 3<sup>e</sup> cycle 100%</p> <p>Jun 2014,<br/>1<sup>er</sup> cyc. 100% 2<sup>e</sup> cycle 98% 3<sup>e</sup> cycle 100%</p> |
|--|---|

**Moyens mis en place**

- Organiser la cour d'école afin de favoriser l'activité physique.
- Course d'intensité modérée à élevée durant les cours d'éducation physique.
- Grille-horaire favorisant l'activité physique : 2,5 h/sem. – 1<sup>er</sup> cycle et 2 h/sem – 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycles.
- Promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, les performances des élèves.

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Résultats obtenus et jugements</b></p> <p>A) Cibles atteintes partiellement atteintes au niveau de l'offre et de la diversité des activités physiques</p> <p>B) 95,5% 1<sup>er</sup> cycle : Cible non atteinte<br/>98,8% 2<sup>e</sup> cycle : Cible non atteinte<br/>98,4% 3<sup>e</sup> cycle : Cible non atteinte</p> | <p><b>Recommandations et ajustement proposés</b></p> <p>Poursuivre les moyens en place, car l'historique est excellent.<br/>(Cette année, nous avons eu beaucoup de nouveaux élèves à cause d'un nouveau plan de répartition dans Chambly.)</p> |
|---|---|

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Objectif 5</b><br/><b>Pour l'année 2016-2017, l'équipe école réalise au moins une activité par niveau en lien avec l'école orientante.</b></p>  | <p><b>Cible</b><br/><b>Au moins une activité à chaque niveau</b></p>                     |
| <p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intelligences multiples (3e cycle)</li> <li>• Activités en lien avec l'École orientante</li> <li>• Journée thématique <i>Mon futur métier</i></li> </ul> |  |
| <p><b>Résultats obtenus et jugements</b><br/>Cible atteinte</p>   | <p><b>Recommandations et ajustement proposés</b><br/>Poursuivre les moyens en place.</p> |

## Conclusion

L'année 2016-2017 fut une année bien remplie qui a nécessité beaucoup d'adaptations pour les élèves, les parents et le personnel. La situation financière de l'école n'est plus aussi aisée qu'auparavant.

L'école De Bourgogne est toujours un milieu stimulant centré sur l'élève et les activités école furent particulièrement nombreuses et appréciées. Les élèves ont vécu une belle année scolaire !

Je termine en remerciant le personnel et les parents pour leur engagement et leur collaboration à la réussite des enfants.



Diane Hubert  
Directrice

## Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école De Bourgogne est composé de 12 membres votants, soit 6 parents d'élèves et 6 membres du personnel. La directrice de l'école, Diane Hubert, participe aussi aux séances du conseil d'établissement, mais elle n'a pas de droit de vote. Cette année, les membres parents du conseil d'établissement étaient Annie Picard, Nadine Riendeau, Stéphanie Kubiscik, Mathieu Damian, Philippe Privé et Michael Grimard tandis que Nathalie Thérout, Nathalie Savaria, Cynthia Desbiens Pétrin, Mathieu Auclair, Francine Meloche et Danielle Fortier représentaient le personnel de l'école. En cours d'année, Mathieu Auclair et Cynthia Desbiens Pétrin ont été remplacés respectivement par Katia Houle et Jessyka Daigneault. Isabelle St-Cyr, directrice par intérim, a assisté aux deux dernières rencontres du conseil d'établissement en remplacement de Diane Hubert.

Lors de l'assemblée générale annuelle, 5 des 6 postes étaient à combler puisque plusieurs parents ont quitté leur poste dû au nouveau plan de répartition. Trois des membres ont été élus pour un mandat de deux ans alors que les deux autres l'ont été pour un mandat d'un an. Annie Picard a été élue représentante au comité de parents et Nadine Riendeau a été élue substitut. Un organisme de participation des parents (OPP) a également été formé pour épauler l'équipe-école et organiser des activités. Les membres de l'OPP cette année étaient Nadine Riendeau, Stéphanie Kubiscik, Annie Picard, Philippe Privé, Sandrine Francisco, Marie-Andrée Parent et Patricia Dufour.

Le conseil d'établissement a tenu huit rencontres au cours desquelles les membres ont été consultés sur plusieurs dossiers qu'ils ont approuvés ou adoptés selon le cas. Cette année, les dossiers suivants ont été traités :

- L'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- La campagne de financement et le suivi des fonds recueillis ;
- L'approbation des activités éducatives complémentaires ;
- L'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative ;
- L'adoption des critères de sélection pour la direction d'école ;
- L'approbation de la grille-horaire et des grilles-matières ;
- La sélection du photographe scolaire ;
- La sélection du service de traiteur pour les repas du dîner ;
- Le budget de l'école et les encadrements financiers ;
- Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- L'approbation du code de vie et des mesures de sécurité ;
- L'approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
- Le service de garde ;
- L'organisation scolaire ;
- Les énoncés de vision et de valeurs du futur plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire ;
- Les différentes activités et services offerts dans l'école.

Des discussions ont également eu lieu à propos de l'aménagement d'un mini-terrain de soccer en surface synthétique. Une demande de subvention a été faite au ministère pour couvrir une partie des frais et les sommes restantes seront prises dans le fonds à destination spéciale de l'école. À ce jour, nous sommes toujours en attente d'une réponse favorable à notre demande de subvention pour débiter les travaux.

J'aimerais remercier la direction, le personnel, les parents et tous les bénévoles qui par leur implication et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves et font de notre école un milieu de vie stimulant et enrichissant.

Annie Picard  
Présidente du Conseil d'établissement